

COUPE DES PAYS DE LA LOIRE CASAL SENIOR FEMININ - 2018/2019

2^{ème} tour : 9 décembre 2018

Poule	Poule I	Poule J	Poule K	Poule L	Poule M	Poule N
1	LES SABLES	ASPTT LAVAL	AS LANDAISE	GUEMENE	BEAUFAY	VENDRENNES
2	BOUGUENAIS	LES HERBIERS	ST SYLVAIN	COUERON	LE MANS	BOUFFERE
3	LES EPESSES	SCO ANGERS	LA ROCHE SUR YON	ASB REZE	COULAINES	

Informations supplémentaires :

- Match en 2 sets gagnants sauf pour la poule N : match en 3 sets gagnants.
- Les équipes classées 1 et 2 sont qualifiées pour le 3^{ème} tour. L'équipe classée 3 est éliminée de la Coupe.
- Frais arbitrage poule de 3 : 30,00 € par équipe (90,00 € répartis : 30,00 € pour le marqueur et 60,00 € entre les deux arbitres) -
- Frais arbitrage poule de 2 : 30,00 € par équipe (60 € répartis : 20,00 € pour le marqueur et 40,00 € l'arbitre).
- Le 1^{er} nommé joue à domicile, le 2nd et le 3^{ème} se déplacent.